

**DISCOURS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS**

***Monsieur Jean-Léonce DUPONT, Président du
Conseil Départemental du Calvados***

Union Amicale des Maires du Calvados

À Honfleur, le 6 mai 2022

Monsieur le Préfet,

Chers collègues Parlementaires,

Chère Sophie,

Mesdames, Messieurs les élus,

C'est peu de dire que c'est un plaisir de se retrouver tous ensemble après les périodes que nous venons de vivre. Nous avons tous découvert effectivement les pouvoirs extraordinaires de la technologie, de ces fantastiques réunions numériques.

Cependant, je crois que c'est un vrai plaisir de renouer avec ce que l'on appelle le présentiel, et donc de partager ensemble ces moments physiques de rencontre et de convivialité.

C'est un plaisir de se retrouver ici à Honfleur, et je salue évidemment le Maire éternel de Honfleur, Michel LAMARRE, qui est à la tête d'une commune ô combien symbolique, comme toutes les communes du Calvados. Vous le savez, je le dis souvent, je pense que nous avons un territoire départemental qui présente une diversité, une richesse absolument exceptionnelle, et je pense qu'il nous faut en permanence le mettre en lumière et le valoriser. Il est vrai qu'ici, à Honfleur, à quelques pas du Vieux Port qui accueille de l'ordre de cinq à six millions de visiteurs par an, nous nous trouvons dans un lieu éminemment emblématique de notre département.

Nous sortons peu à peu, échéance après échéance, d'une longue séquence électorale, débutée en 2020 avec les municipales, poursuivie en 2021 avec les départementales et les régionales, puis en 2022 avec les présidentielles. Dans quelques jours, bien sûr, les élections législatives vont clôturer ce long temps démocratique.

Nous avons vécu et nous vivons ensemble dans des contextes inédits, avec des événements imprévisibles. Je dirais même tragiques. Je pense évidemment à cette guerre en Europe et à ses conséquences, qui n'ont pas fini de nous toucher tous, personnellement et collectivement, de toucher nos économies, d'avoir des répercussions dans notre quotidien, et évidemment dans l'action de nos collectivités locales. Je pense aussi aux difficultés d'approvisionnement d'un certain nombre de nos entreprises, de notre dépendance dans un grand nombre de domaines, en particulier dans le domaine alimentaire. Nous savons qu'un certain nombre de questions vont se poser dans les temps à venir. Je crois que personne ne pouvait prédire ces événements. Et quand bien même nous sortons soulagés de cette présidentielle, les combats qu'il reste à mener sont, nous le savons, immenses, comme le sont les attentes des Calvadosiens.

Nous faisons déjà face à un certain nombre d'enjeux mondiaux d'importance, de grands défis sociétaux, avec au premier chef le défi environnemental.

Au plan national, nous avons un défi à relever quant à **l'adhésion de nos concitoyens au projet républicain**. On parle évidemment souvent d'abstention, on parle de l'ampleur d'un certain nombre de votes extrêmes. Je pense que ces éléments doivent nous conduire à nous

interroger. Ces niveaux records doivent éveiller nos consciences, et vous savez bien qu'un certain nombre de sujets nous interrogent tous.

Je veux parler du pouvoir d'achat, de l'inflation, du coût des énergies. Nous sommes tous concernés. Le défi numérique reste un enjeu de territoire, et nous y travaillons, j'en dirai quelques mots tout à l'heure. Mais nous devons également penser au vieillissement de la population, car cette problématique est devant nous, dans les années qui viennent, à très court terme. Et je ne veux, bien sûr, pas oublier le sujet important de la protection sociale.

Tous ces enjeux sont devant nous, et il nous faudra individuellement et collectivement y apporter des réponses concrètes sur le court et sur le plus long terme.

Cette dernière campagne électorale nous renseigne également approximativement sur les intentions de l'État à différents niveaux. Naturellement, il nous faudra attendre le résultat des élections législatives. Je peux néanmoins citer une probable recentralisation de pans entiers de la protection sociale, ce qui m'interroge. Je pense à l'augmentation des salaires des métiers de la sphère sociale, à l'augmentation du point d'indice pour nos fonctionnaires, aux fameux 10 milliards d'euros d'économie, à mettre en parallèle, je le rappelle, avec les 600 milliards de dette. Tous ces sujets vont, évidemment, percuter nos équilibres budgétaires communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux.

Je le répète, mes chers collègues, nous allons chacun prendre les responsabilités qui sont les nôtres, et donc devoir faire face. Vous savez tous que les premiers amortisseurs des crises sociales et financières, les premiers contributeurs, sont bien entendu les collectivités locales, qui risquent fort d'être de nouveau sollicitées et en première ligne. Certains pensent même à ressortir les contrats de Cahors.

Je vous le dis, je m'interroge beaucoup. Je m'interroge notamment sur la signification des mots. **Que signifie aujourd'hui le mot « autonomie » ?** Qu'en est-il de l'autonomie des collectivités territoriales quand un certain nombre de territoires n'ont plus aucune possibilité de fixer un niveau de recettes ? Et quand dans le même temps, on entend limiter le montant de leurs dépenses, que signifie le mot « autonomie » ? J'aimerais avoir évidemment, dans les mois et les années qui viennent, un certain nombre de réponses.

Comme cela a été dit, nous allons fêter les 40 ans de la décentralisation. Je regrette que dans cette campagne, le sort des territoires et de leur enjeu n'ait été que très peu évoqué par l'ensemble des candidats. C'est pour moi un regret. Je redoute en effet que nos collectivités soient demain, une nouvelle fois, une variable d'ajustement. Quand je vois les mesures déjà prises - j'en ai cité quelques-unes, comme la revalorisation de point d'indice -, je constate que sur le budget à venir en année pleine, le niveau national a décidé pour la collectivité départementale du Calvados d'augmenter ses dépenses de fonctionnement de l'ordre de 10 millions d'euros. Dans le même temps, je sais que les 10 milliards d'économie qui devraient être pris en charge par les collectivités, si nous étions dans une répartition à peu près équivalente à ce qui s'est pratiqué dans le passé, entraînerait une diminution de l'ordre de 30 à 35 millions d'euros. C'est-à-dire, pour ceux qui s'en souviennent, l'équivalent de la baisse de dotation décidée sous le quinquennat du président Hollande. Quand vous mettez tous ces chiffres bout à bout, vous vous interrogez évidemment sur l'avenir financier

de l'ensemble de nos collectivités. Je le dis parce que je le pense profondément, il nous faudra naturellement être solidaires, mais j'attends une vraie réflexion sur l'efficacité comparable du système étatique, et sur sa capacité à se réformer, en particulier dans sa politique de gestion des ressources humaines.

Chacun sait bien que l'argent magique n'existe pas. Il faudra donc bien que les territoires, avec des marges de manœuvre de plus en plus serrées, contribuent durablement à l'effort national. Vous le savez, c'est justement dans nos communes et nos intercommunalités que se trouve le cœur battant de la France. L'État, en nous faisant plus confiance, en lâchant un peu de lest, y gagnerait, en évitant les redondances. J'ai toujours pensé que c'est bien chez nous que cette nouvelle et nécessaire respiration de la relance doit se trouver. Vous ressentez bien comme moi, dans les missions qui sont les nôtres, dans les départements, dans vos communes, toutes les difficultés de vivre de crise en crise, ainsi que les attentes parfois importantes et urgentes de nos concitoyens. **Sachez que le département entend jouer son rôle, et tout son rôle de garant des solidarités humaines et territoriales.** Le département sera là pour accompagner ce nouveau souffle.

Le Département sera là pour accompagner ce nouveau souffle, il est, je crois, le modèle idéal. Petite revanche de la ruralité, je vous avoue que si le Président a eu le bonheur de se faire désirer dans la période qui vient de s'écouler, j'ai moi-même éprouvé un certain bonheur à observer, pendant la crise liée au Covid, l'attractivité de nos territoires par rapport à un certain nombre de métropoles. J'ai toujours contesté la propension d'un bon nombre de nos élites à être fascinés par le développement métropolitain, censé être l'avenir de la France, dans un pays mondialisé. Or, force est de constater que lorsque nous traversons une crise profonde, et notamment la crise que nous venons de vivre, le désir des uns et des autres est en réalité de vivre sur des territoires équilibrés, de vivre sur des territoires où il fait bon vivre, et le département du Calvados, avec beaucoup d'autres, en est, me semble-t-il, une parfaite illustration. Cette crise sanitaire a démontré notre capacité de mobiliser en quelques semaines des moyens considérables dans le champ de la solidarité. Je pense notamment à l'opération des chèques solidaires et à quelques autres, grâce auxquelles nous avons mobilisé 10 millions d'euros au service de nos concitoyens. Je précise que nous l'avons fait, nous, Département du Calvados, sans financer ces dépenses à crédit. Nous avons également réarmé nos moyens dans les circonscriptions d'action sociale pour accompagner les différents publics.

Les Départements ont été présents pour soutenir bien des secteurs, et ce sur nos deux pieds, nos deux missions : solidarité aux personnes, solidarité aux territoires. Ni trop petit ni trop grand, l'échelon départemental est le mieux dimensionné pour gérer efficacement aménagement de proximité et questions sociales, face à une technocratie à la culture jacobine permanente et avec laquelle il faut en permanence discuter.

Pour ma part, j'ai toujours pensé que la modernité, c'était l'inverse, à savoir la vision de terrain et la confiance. Alors, si j'avais un mot à confier au nouveau Président de la République, j'aurais envie de lui dire : Monsieur le Président, prenez le risque de faire confiance aux élus, prenez le risque de faire confiance aux territoires.

Pour en revenir à notre département du Calvados, après le renouvellement de l'an passé, notre assemblée réfléchit, consulte, et décide dans une démocratie apaisée, avec une volonté d'agir ensemble dans le respect des uns et des autres.

Nous construisons un projet de mandature, et donc un projet de territoire que nous appelons **Calvados 2030**, en agissant au quotidien tout en préparant l'avenir, petites touches par petites touches, selon un cap clair, avec tous les risques et les problématiques que nous connaissons, que je viens de citer.

Si je ne peux m'engager au-delà de ce que je connais aujourd'hui, je peux vous indiquer toutefois que nous avons, par une gestion reconnue sérieuse et saine, sécurisé dans nos budgets une capacité d'investissement assez exceptionnelle pour ce début de mandat. J'ai considéré, avec mes collègues de la majorité départementale, que cette capacité d'agir devait avant tout profiter aux territoires. Nous avons ainsi décidé de doubler nos aides aux territoires avec les différentes formes de contrat que nous proposons, multiplié l'aide aux petites communes rurales par quatre, passant de 15 à 50 millions d'euros, créé une APCR+, et augmenté l'enveloppe des contrats de territoire. Nous avons donc globalement un doublement de l'aide aux territoires. Nous l'avons réalisé avec beaucoup de souplesse, de réactivité, de simplicité. J'ai demandé à Sylvie LENOURRICHEL, notre première Vice-Présidente, et Présidente de la commission solidarité des territoires, d'aller à votre rencontre. Je sais qu'elle a déjà rencontré bon nombre d'entre vous, et elle va continuer de façon totalement exhaustive. Vous le savez, nous partons de portraits de territoires partagés, et nous discutons ensemble de la priorisation de l'ensemble des projets.

J'ai souhaité que cette nouvelle mandature soit placée sous le signe de l'accomplissement de la réalisation de projets, mais aussi de **l'adaptation du Calvados aux enjeux de la transition environnementale**. J'ai demandé à nos services que toutes nos politiques soient travaillées avec raison par ce prisme de l'environnement. Nous aurons à gérer demain des chantiers importants comme la gestion de l'eau, les questions de rénovation thermique et énergétique. Nous avons les moyens de relever ce défi énergétique et de sortir peu à peu du fossile en donnant une plus grande place aux énergies renouvelables, de manière raisonnée.

À titre d'exemple, je pense à nos linéaires de haies bocagères pour l'alimentation de nos chaudières à bois énergie : nous devons animer cette filière et peut-être même construire une politique avec nos EPCI dans ce domaine.

Autre exemple pour un Calvados toujours plus vert, notre politique de vélo et la création de nouveaux itinéraires cyclables. Vous le savez, nous sommes en train de finaliser ces 140 kilomètres de côte sur cette véloroute maritime qui se connecte à la Seine à vélo et qui, partant de Honfleur, va jusqu'à Isigny. J'ai souvent eu l'occasion de vous dire que cette véloroute maritime sera totalement emblématique. Sur les sites de consultation Internet, elle est déjà devant la Loire à vélo, qui a pourtant une histoire beaucoup plus ancienne. Nous avons, tout le long de ce parcours, outre le vieux port de Honfleur, les planches de Deauville, l'espace romantique de Cabourg, l'espace naturel sensible de l'estuaire de l'Orne, les plages de la Liberté avec Arromanches, Omaha Beach et la Pointe du Hoc. Nous avons en réalité un parcours hors normes, exceptionnel. J'inaugurais il y a quelques jours le parcours qui part de

Vierville pour aller à la Pointe du Hoc, je vous incite tous, vélo électrique ou non-électrique, à faire ce parcours, car c'est un endroit absolument merveilleux.

On peut dire que c'est un produit d'appel. Mais nous avons en permanence le sens de l'équité des territoires. J'ai donc lancé l'idée de créer une parallèle au sud du département qui pourrait aller de Orbec, Livarot, Saint-Pierre, Falaise, en passant par Pont-d'Ouilly, Clécy, Pontécoulant, Saint-Sever, afin de desservir ce qui structure notre territoire rural avec ces communes à paysage urbain assez exceptionnel.

Nous nous lançons donc dans cette vaste opération. Naturellement, quand vous avez deux parallèles, il faut des verticales. Nous en avons déjà une, c'est ce que l'on appelle le bout de la Vélo Francette, qui part de Ouistreham, passe par Caen et ensuite par Clécy pour aller jusqu'à La Rochelle. Tous ceux qui ont déjà effectué ce parcours ont pu reconnaître que la portion du Calvados était probablement parmi les plus qualitatives de l'ensemble du parcours. Avec la Mayenne, bien sûr, forcément !

Naturellement, il faudra un jour construire un axe vertical dans le Pays d'Auge et il nous faudra également construire un axe vertical dans le Bessin et le Bocage ; nous avons tout cela en tête. Nous avons vraiment une volonté extraordinairement forte.

Ce schéma de structuration départemental ne sera objectivement intéressant que lorsqu'il sera totalement complété par les **schémas de mobilité de l'ensemble des intercommunalités**. Nous vous sollicitons pour réfléchir le plus rapidement possible, car nous orienterons et fléchirons une partie de l'augmentation de nos contrats de territoire justement sur ces politiques de mobilité. C'est un projet ambitieux pour lequel nous avons besoin de tous. Je souhaite donc que cette décennie soit pour le Calvados celle de l'adaptation aux enjeux de la transition environnementale.

Sur tous ces sujets, qui sont à la fois d'actualité mais qui impactent le quotidien de nos populations, je crois que le Département est en adéquation avec les attentes. C'est peu dire que sur ces pistes de mobilité douce, le nombre de personnes qui les fréquentent montre bien que cela correspond à une attente des populations autochtones, et que cela constitue un élément d'attractivité pour ce territoire. La vision que je partage avec l'ensemble de mes collègues conseillers départementaux est bien de tirer le meilleur des ressources de nos territoires, qu'elles soient humaines ou financières, pour coconstruire vos projets dans la confiance et dans la durée. L'objectif n'est surtout pas de faire à votre place mais bien de vous accompagner en gagnant votre adhésion. C'est bien sûr à travers vous, tous ensemble, par l'engagement, que nous réaliserons également la transition de ce pays. C'est à nous, à vous, de tirer parti de ces grandes mutations. Derrière toute difficulté, toute crise, se cachent des opportunités. Alors, saisissons l'ensemble des opportunités.

Pour conclure mon propos et être en phase avec la suite du déroulement de cette matinée, je voudrais évoquer **les Jeux olympiques de 2024** et l'engagement de notre département dans cet événement sportif et médiatique au retentissement mondial. Comme vous le savez, le département est labellisé Terre de Jeux 2024, et nous sommes mobilisés en tant que coordonnateurs aux côtés de différents acteurs, communes et partenaires, pour porter et valoriser un certain nombre d'actions pour promouvoir le sport et les valeurs de l'olympisme

sur l'ensemble de notre territoire. Sous la houlette de Clara DEWAËLE, Vice-Présidente du Département et Présidente de la commission éducation et attractivité, nous sommes très impliqués dans la préparation et le rayonnement de cet événement.

Nous participons notamment à l'accueil de la Gymnasiade Normandie 2022, avec ce mois-ci la présence à Deauville de jeunes de 68 pays. Nous déploierons dans les mois qui viennent un programme d'une cinquantaine d'actions, toujours dans le cadre de ces labellisations, et en collaboration avec une vingtaine de communes ou intercommunalités labellisées à ce jour.

Par ailleurs, nous investissons plus de 6,5 millions d'euros dans la construction d'une Maison départementale des sports qui ouvrira à la rentrée 2023. Je crois que c'est un beau projet fédérateur.

Je rappelle aussi notre soutien constant et durable à de nombreux clubs, aux ligues, aux comités, aux sports scolaires, aux sports handicap, aux sports nature ou encore aux sports de rue.

Enfin, nous échangeons actuellement sur l'implication du Département dans le projet Relais de la flamme olympique. Il est bien évident que l'accueil de la flamme présenterait une pleine cohérence avec les actions phares déjà engagées ou à venir. Nous sommes en train de rechercher le bon équilibre entre la participation demandée, qui est élevée, et le rôle du Département dans la gouvernance du projet, sous réserve de certaines convictions que j'ai eu la possibilité d'évoquer avec les organisateurs. Chacun voit très bien la valeur symbolique que peut avoir ce passage et son retentissement, en écho aux valeurs de paix et de liberté présentes dans le Calvados, qui est évidemment ô combien d'actualité.

J'ai à cet instant une pensée pour le peuple Ukrainien, sa force de résilience, son combat pour la liberté. Nous avons un devoir d'accueillir des populations réfugiées et je rejoins les propos qui ont été tenus par Monsieur le Secrétaire général adjoint.

Voilà brièvement résumées cette action, notre ambition, notre volonté, sans oublier nos intercommunalités qui ont bien entendu, sur ce projet et en fonction du tracé, tout leur rôle à jouer. Comme vous le savez, je suis un pessimiste de court terme et un optimiste de long terme. C'est selon cette donnée que j'ai construit mon propos ce matin, en vous disant une nouvelle fois, pour conclure, que mon souhait le plus cher est de vous être utile. Notre collectivité départementale se veut et se doit en effet d'être utile à vos communes, à vos intercommunalités, être utile à vos concitoyens, être utile enfin au Calvados dans un souci de performance et d'efficacité.

Il est d'usage de conclure un propos par une citation.

Nous sommes à Honfleur, je vais donc citer Alphonse ALLAIS, qui disait: « *Quelques phrases ont souvent la forme d'une chandelle, elles en ont aussi le pouvoir éclairant.* »

J'espère que mes propos de ce matin vous auront permis d'appréhender et de percevoir cette vision départementale que je souhaitais partager avec vous.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur Olivier Paz : Merci Jean-Léonce, mais je pense que tu pourrais dire **un mot sur la fibre...**

Monsieur Jean-Léonce Dupont

Un mot, c'est impossible, Olivier !

Bon, c'est un beau sujet et j'apprécie une phrase qui a été dite : il y a trois ans, on parlait des gens du voyage, aujourd'hui on parle de la fibre, et dans trois ans on parlera de comment fibrer les gens du voyage. Ce n'est pas de moi mais c'est simplement pour mettre en lumière le fait que sur le long terme, nous pouvons être optimistes.

Cela étant, la fibre est un sujet, vous l'imaginez, ô combien d'actualité, ô combien difficile, ô combien nécessaire, sur lequel, je le dis et je le répète, malgré toutes les insatisfactions, le département du Calvados est et reste extraordinairement en avance.

Vous allez me dire : c'est bien de le dire, il n'empêche qu'il reste un certain nombre de difficultés. Certes, mais je rappelle que le réseau s'est néanmoins déployé dans des proportions tout à fait importantes. Aujourd'hui, plus de 50 000 foyers sont raccordés. Au-delà de ce succès, au-delà des établissements scolaires, des établissements de santé, des zones d'activité économique, nous avons une demande de plus en plus grande de l'ensemble de nos concitoyens. C'est peu de dire que la construction d'un réseau n'est pas un long fleuve tranquille. Je regardais notre collègue élu de Mayenne, je sais que le département connaît, en la matière, certaines difficultés.

Comme vous le savez, nous avons commencé très, très tôt. Nous avons lancé un appel d'offres, pour lequel nous avons obtenu des réponses, et nous avons naturellement sélectionné la réponse qui nous paraissait la plus complète et la plus raisonnable financièrement. Or, l'opérateur historique a cédé l'entreprise à une deuxième entreprise, qui elle-même a décidé de céder, voilà un peu plus d'un an, son activité à une nouvelle entreprise. C'est l'un des grands opérateurs historiques qui a acheté l'ensemble de ce champ de compétences, mais Bruxelles a expliqué que pour des raisons de concurrence, il fallait qu'une partie du secteur acheté soit en réalité à nouveau revendue avant même d'être rachetée. Nous avons donc dû attendre et gérer l'ensemble de ces aléas, et il est vrai que derrière l'ensemble de ces circulations de capital, nous avons eu objectivement quelques délais, auxquels se sont rajoutés la crise du Covid, qui en matière de déploiement n'a pas été facilitatrice. Néanmoins, nous sommes sur un calendrier aujourd'hui cerné, et je pense que l'entreprise Altitude, aujourd'hui en charge de l'ensemble de cette compétence, fait preuve tous les jours de sa capacité à agir et à réagir.

Il n'en demeure pas moins qu'il reste ici ou là un certain nombre de difficultés, et j'ai bien entendu la question de Madame MARTIN qui était posée tout à l'heure. Je veux répondre à Madame MARTIN, très honnêtement, que si cela concerne un certain nombre de situations très précises et de personnes avec des adresses très précises, qu'elle n'hésite pas à me communiquer ces adresses, ainsi je ferai remonter directement la demande pour trouver

comment résoudre les problèmes. J'invite les uns et les autres qui sont dans cette situation à agir de même. Cela ne veut pas dire pour autant que nous allons immédiatement trouver la solution. Si le Président du Département avait cette capacité, vous imaginez dans quel nirvana il se situerait ! Non, c'est complexe, pour des raisons diverses. Dans la situation exposée par Madame MARTIN, c'est complexe parce que les adresses ne sont pas bonnes. Dans d'autres situations, c'est parce qu'il manque l'autorisation finale de passage sur une façade, ou parce que les opérateurs n'ont pas toujours les mêmes politiques de commercialisation au même moment déployées, et que des zones qu'on pensait ouvertes par rapport à tel ou tel opérateur, en réalité, ne sont pas directement exploitables. Cela peut également être complexe en raison de sabotages, ou parfois à cause de défauts de construction de soudure qu'il faut cerner. Bref, la complexité est réellement là. Mais très objectivement, je peux vous dire que nous avançons extrêmement fortement avec un opérateur qui aujourd'hui a toute notre confiance.

J'invite évidemment tous les opérateurs et utilisateurs de ce réseau à se mettre en phase avec nous pour pouvoir offrir cette possibilité de concurrence saine, qui est à la base de la construction de ce réseau. Je rappelle que lorsque nous avons décidé de construire, la politique nationale consistait à dire : confions aux opérateurs nationaux le choix de choisir les territoires sur lesquels ils vont déployer de la fibre optique.

Dans le département du Calvados, les opérateurs avaient décidé de déployer sur l'agglomération de Caen et la ville de Lisieux intra-muros. Cela signifie donc que, à Honfleur, dans le Bocage Virois, mais aussi à Glanville bien sûr, tout le reste du Calvados n'a pas été couvert. Lorsque nous posons des questions sur les possibilités de réalisation, nous n'obtenions aucune réponse. C'est la raison pour laquelle le Département a décidé de se saisir de cette idée de développer ce réseau d'initiative publique. Ainsi, nous disposons d'une belle couverture en matière économique, et d'une belle couverture des collèges et des lycées puisque tous nos établissements scolaires en réalité sont aujourd'hui fibrés. Nous sommes même en train d'étudier aujourd'hui ce que l'on appelle une fibre noire qui va nous permettre de démultiplier l'accès de l'ensemble des établissements scolaires sur ce réseau numérique. C'est un investissement important que nous sommes prêts à assumer au département du Calvados, et que nous devrions réaliser dans les mois qui viennent. Vous le voyez, nous sommes en dynamique positive. Je ne fais pas fi des difficultés rencontrées ici et là, je dis simplement : n'hésitez donc pas à nous les faire remonter et nous ferons tout pour les étudier le plus rapidement possible.

Merci de votre attention.
